



Naturalisation

Par Luna11

Bonjour,

J'ai une préoccupation; je suis arrivée en France en septembre 2019 j'ai fait 3 ans d'études universitaires (L3, M1 et M2) actuellement j'ai un APS qui expire en septembre 2022 jusque là je n'ai pas encore de CDI; je compte faire le titre de séjour Auto-entrepreneur, si je l'ai; je peux faire une demande de naturalisation déjà fin 2023 étant donné que je ferai 5 ans l'année prochaine? J'ai de la chance que ça marche ou de probabilité de refus élevé?

J'attends impatiemment votre retour d'expérience svp!
Merci

[date=2023-02-15 timezone="Europe/Paris"]

Par jpgroussard

Bonjour Luna,

par les temps qui courent vous ne risquez absolument rien de vivre en France sans papiers.
Cdlt